

ODEUR CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 23/10/2015 10:45

Bonjour

J'aimerais savoir si on peut sentir le cannabis sur une personne qui ne fume pas et qui vient de faire une transaction avec un dealer ?

Merci de votre réponse rapide

cordialement

dlol

Mise en ligne le 23/10/2015

Bonjour,

Le cannabis même s'il a une odeur peut-être conditionné dans un emballage (film plastique ou autre). L'odeur s'y libère de ce fait moins facilement. Pouvoir reconnaître l'odeur du cannabis et identifier qu'une transaction a eu lieu ne peut se faire de manière certaine.

Votre question serait peut-être comparable dans le cas de cigarettes. La tabac a certes une odeur, mais est-elle suffisamment forte et tenace pour déterminer qu'une personne a fait une transaction avec un dealer ?

Les chiens dont l'odorat est plus subtil que le notre pourraient peut-être le détecter et cela d'autant plus s'ils sont dressés à le faire. Dans certaines situations d'ailleurs des chiens peuvent être sollicités pour trouver des drogues.

Nous espérons avoir répondu à votre question.

Cordialement.
